

Le Musée Gutenberg propose une nouvelle exposition temporaire: *L'art des lettres mobiles*

Nouvelle vie pour les petites lettres

« ANNE REY-MERMET

Fribourg » Sur les tableaux de Dominik Jeckelmann, les caractères de fonte paraissent jaillir du cadre. Celles que l'on appelle «les lettres mobiles», n'auront peut-être jamais semblé autant en mouvement que sur ces œuvres exposées en ce moment au Musée Gutenberg de Fribourg.

Une exposition temporaire, «hommage artistique aux petites lettres de plomb», comme le dit le directeur de l'institution Stefan Ledergerber, qui coïncide avec les 550 ans de la mort de Johannes Gutenberg. Ce jubilé sera célébré tout le week-end au musée fribourgeois, avec notamment une journée portes ouvertes dimanche (lire ci-après). L'exposition est à voir jusqu'au 29 avril.

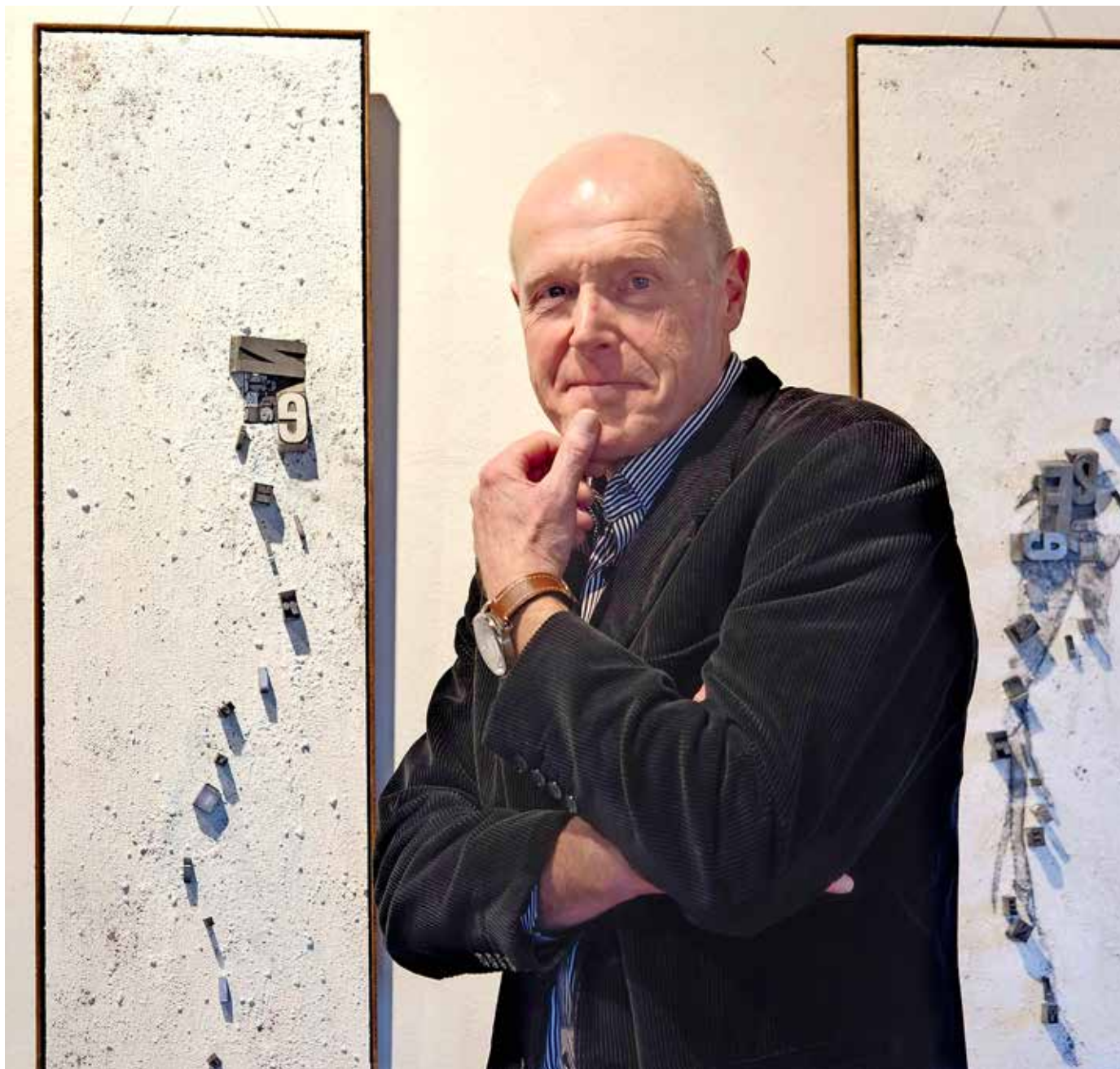
«Ses œuvres confrontent le Moyen Age avec le monde contemporain»

Stephan Ledergerber

«Invention du XV^e siècle, les lettres mobiles ont bouleversé la société et ont permis le développement de la communication de masse et la diffusion des connaissances», rappelle le communiqué de presse du Musée Gutenberg. Ces caractères d'imprimerie auraient pu disparaître, ayant perdu leur utilité à l'ère numérique. Toutes les lettres et autres symboles de fonte qui figurent sur les tableaux de Dominik Jeckelmann ont d'ailleurs été récupérés à l'imprimerie Saint-Paul à Fribourg, après la fermeture de la rotative.

Transition vécue

«Ses œuvres, avec leurs lettres en bois et en plomb, confrontent le Moyen Age avec le monde contemporain. Elles donnent une nouvelle vie à ces caractères qui ne sont plus utilisés aujourd'hui», estime Stefan Ledergerber. Celui-ci n'a pas hésité longtemps quand l'ar-



Dominik Jeckelmann a récupéré des caractères d'imprimerie pour en faire des tableaux à voir au Musée Gutenberg. Aldo Ellena

JOURNÉE PORTES OUVERTES CE DIMANCHE POUR LE JUBILÉ

Pour commémorer les 550 ans de la mort de l'inventeur des caractères mobiles, le Musée Gutenberg organise ce dimanche une journée portes ouvertes. Pour cette journée de fête, le personnel de l'institution fribourgeoise a concocté un programme qui fait honneur au célèbre inventeur et comprenant différents ateliers: typographique,

où les visiteurs pourront composer leur nom en lettres de fonte puis l'imprimer, de reliure, pour élaborer la couverture d'un livre, et de sérigraphie, où les enfants pourront découvrir cette technique d'impression (emmenez des «textiles plats», comme des tee-shirts ou des tabliers, pour imprimer des choses dessus).

Les curieux pourront aussi se familiariser avec la gravure en taille-douce, découvrir l'exposition temporaire de Dominik Jeckelmann *L'art des lettres mobiles* en compagnie de l'artiste, parcourir le musée, écouter un concert de guitare dans l'après-midi. Les portes ouvertes se dérouleront de 10 à 17 h, l'entrée est gratuite. ARM

tiste fribourgeois est venu lui présenter ses tableaux, pensant que ce serait une exposition temporaire bien adaptée au jubilé des 550 ans de la mort de Gutenberg. Celle-ci sera vernie aujourd'hui et visible dès demain par le public. L'artiste sera également présent ce jour-là pour présenter ses œuvres.

L'écriture a joué un rôle central dans la vie de Dominik Jeckelmann, comme il l'a expliqué hier lors d'une conférence de presse pour présenter son exposition. «J'appartiens à cette génération qui vit la transition entre analogique et numérique», souligne l'artiste. Entre les cours d'écriture à l'école primaire, «pour apprendre à écrire joliment», les premiers ordinateurs et leurs cartes à trous pour effectuer des sauvegardes, le jeune retraité de 63 ans raconte l'évolution technologique à travers son histoire.

Inspiré par le ciel étoilé

Dominik Jeckelmann a commencé par élaborer des sortes de caissettes dans lesquelles les caractères font comme un puzzle. Les différents éléments sont rassemblés par thématiques: armoiries des familles fribourgeoises, animaux, drapeaux des cantons, ville de Fribourg... Pour aller plus loin, l'artiste se lance dans la création de tableaux, inspiré par le ciel étoilé, mêlant notamment caractères d'imprimerie, peinture acrylique mélangée avec du sable pour donner un effet de matière et morceaux de tissus tramés.

«Le regard du spectateur est dirigé sur un point déterminé grâce à l'agencement et le groupement des lettres. Mais en contemplant l'image dans sa totalité, c'est un univers qui se révèle: des planètes au premier plan entourées d'étoiles dans le lointain», décrit le communiqué de presse de l'exposition.

Sur les toiles, les ombres se déplacent en fonction de la lumière, créant des impressions nouvelles. «Avec les ombres, les tableaux prennent vie», observe le directeur du Musée Gutenberg. «Avec la course du soleil, le tableau évolue durant la journée. C'est ce qui me plaît», conclut Dominik Jeckelmann. »

L'UDC soutiendra l'initiative No Billag



Votations » Alignés sur l'UDC suisse, les démocrates du centre fribourgeois soutiennent l'initiative No Billag. Réuni jeudi soir à Courtepin, leur comité central a validé, par 30 voix contre 16 (6 abstentions), ce texte proposant l'abolition de la redevance pour la télévision et la radio.

«Aujourd'hui, les jeunes ne consomment plus les médias comme leurs aînés», plaide le conseiller national Jean-François Rime. Principal grief de celui qui est également président de l'Union suisse des arts et métiers: le fait que les entreprises soient aussi taxées. «On leur vole ainsi 200 millions de francs», tonne le Gruérien.

Pourtant, selon Philippe Zahno, l'initiative mettrait en péril la survie des chaînes locales et nationales. Invité à venir combattre le texte devant l'assemblée, ce Fribourgeois établi dans le canton du Jura est président des Radios régionales romandes. «Une seule télévision fonctionne sans redevance en Suisse, c'est Telezüri. Et elle ne se porte pas très bien», ajoute-t-il.

Il a entre autres été soutenu par Pascal Wicht, membre notamment du comité de l'UDC de la ville de Fribourg. «Nous sommes un petit marché. Trop petit pour compter sur un fonctionnement uniquement concurrentiel. Une chaîne française diffusant ses programmes en Suisse ne s'intéresserait pas à l'actualité fribourgeoise ou à la culture locale», estime ce dernier.

Judi soir, le parti s'est également prononcé sur les autres objets soumis au vote le 4 mars prochain. D'une seule voix, il recommande d'accepter le nou-

veau régime financier autorisant la Confédération à continuer de percevoir la taxe sur la valeur ajoutée ainsi que l'impôt fédéral direct qui fournissent les deux tiers de ses recettes. «Ce droit a toujours été limité dans le temps. Cela s'explique par des raisons historiques», explique la Glanoise Nathalie Falcone, bras droit du conseiller fédéral Guy Parmelin.

C'est non en revanche à l'initiative pour la transparence du financement de la politique, rejetée à l'unanimité. Le texte est porté par la Jeunesse socialiste et les Jeunes Verts et vise à contraindre les partis à ouvrir leurs livres de comptes. «Le Conseil fédéral vient de rejeter une initiative similaire déposée par la Jeunesse socialiste au niveau national», rappelle le député singinois Emanuel Waeber. Enfin, également à l'unanimité, le parti a approuvé le crédit d'engagement pour l'assainissement et l'agrandissement du Collège Sainte-Croix, à Fribourg. » NICOLAS MARADAN

Le PDC contre No Billag



Votations » Réunis en assemblée à Neyruz, les délégués du PDC fribourgeois ont donc affirmé jeudi soir leur «préférence» pour la candidature du libéral-radical Didier Castella lors de l'élection au Conseil d'Etat du 4 mars prochain (voir notre édition d'hier).

A cette occasion, les démocrates-chrétiens du canton de Fribourg ont également pris position sur les objets fédéraux et cantonaux soumis à votation à la même date. Ils acceptent ainsi par 132 voix sans opposition (5 abstentions) l'arrêté fédéral concernant le nouveau régime financier 2021 de la Confédération. En revanche, après un plaidoyer enflam-

mé de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach en faveur des médias de service public, ils rejettent l'initiative No Billag (qui veut supprimer les redevances radio et télévision) par 130 non contre 5 oui (2 abstentions).

En ce qui concerne les objets cantonaux, le PDC s'oppose à l'initiative de la Jeunesse socialiste demandant la transparence du financement de la politique par 130 voix contre 5 oui (3 abstentions). Il plébiscite en revanche le crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix par 136 oui contre 1 non.

Les membres du PDC fribourgeois ont également analysé deux modifications statutaires. Désormais, les cercles électoraux compteront 17 délégués par député plutôt que 15. Enfin, le mandat du président et des vice-présidents (trois ans) est renouvelable deux fois au lieu d'une seule auparavant. » FRANÇOIS MAURON